

CAHIER DES CHARGES PHASE TERRITORIALE



U.17 Aveyron/Lozère-Tarn-Tarn et Garonne :

- 1 Poule de 10/**12** Equipes -> 4 Equipes issues de D1 Aveyron/Lozère, 3 Equipes de D1 Tarn et 3 Equipes de D1 Tarn et Garonne + **2 du Lot**
- 9 Matches Aller ou **11 Matches Aller avec Lot**
=> 1 Equipe accède directement -> U.18 R2
- Compétition Catégorielle (U.17/U.16),
Participation de 3 U.15.
- Terrain de Foot à 11.
- Arbitrage à la Touche par les jeunes.
- Educateur : CFI U14-U19 (Equivalence M.U17 / U19 avec Licence animateur/educateur fédéral). Mise en conformité avant le début de la Phase Territoire).
- Avoir 1 Equipe U.15.
- Gestion : District du Tarn et Garonne

U.15 Aveyron/Lozère-Tarn-Tarn et Garonne :

- 1 Poule de 10/**12** Equipes -> 4 Equipes issues de D1 Aveyron/Lozère, 3 Equipes de D1 Tarn et 3 Equipes de D1 Tarn et Garonne + **2 du Lot**
- 9 Matches Aller ou **11 Matches Aller avec Lot**
=> 3 Equipes accèdent directement -> U.16 R2
- Compétition Catégorielle (U.15/U.14),
Participation U.13 interdite dès la 1° Phase D1, U.16F autorisées.
- Terrain de Foot à 11.
- Arbitrage à la Touche par les jeunes.
- Educateur : CFI U14-U19 (Equivalence M.U15 avec Licence animateur/educateur fédéral). Mise en conformité avant le début de la Phase Territoire).
- Avoir 1 Equipe U.13.
- Gestion : District du Tarn.

U.13 Aveyron/Lozère-Tarn-Tarn et Garonne :

- 1 Poule de 12/**14** Equipes -> 4 issues de D1 Aveyron/Lozère, 4 de D1 Tarn et 4 de D1 Tarn et Garonne + **2 du Lot**
- 8 Matches Aller : Pas de rencontre entre équipes du même District (1 match de 2x30' par journée) => Pas d'Accession Régionale
- Compétition Générationnelle (U.13),
Participation limitée à 2 U.12, U.14F autorisées.
- Terrain de Foot à 11.
- Arbitrage à la Touche par les jeunes.
- Educateur : CFI U10-U13 (Equivalence M.U13 avec Licence animateur fédéral). Mise en conformité avant le début de la Phase Territoire).
- Avoir 2 Equipes U13 et 1 Equipe U.11.
- Gestion : District de l'Aveyron